

## Identifier et prévenir les risques psychosociaux

Code : F-IPRPS

- |                                                                                       |                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| ↳ <b>Durée :</b> 1 jour / 7 heures                                                    | ↳ <b>Prérequis :</b> Aucun                                 |
| ↳ <b>Format :</b> Présentiel ou distanciel                                            | ↳ <b>Public :</b> Tout public                              |
| ↳ <b>Intervenant :</b> Psychologue du travail et/ou formateur expert de la thématique | ↳ <b>Nombre de participants :</b> entre 2 et 12 apprenants |
| ↳ <b>Tarif :</b> 1 290€ HT /jour                                                      |                                                            |

### Éléments de contexte

Les risques psychosociaux s'inscrivent dans le référentiel des risques professionnels que les entreprises doivent prendre en compte dans une démarche de prévention et de traitement. La description et la clarification des risques psychosociaux visent à sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'organisation, indépendamment de leur statut ou de leur fonction, car chacun d'entre eux en est responsable.

Ce parcours de formation fournit aux participants un éclairage à propos du sujet traité en le décrivant de manière exhaustive et en faisant le lien avec les situations quotidiennes de l'entreprise. L'objectif est de bénéficier de clés de lectures et d'outils de détection des situations à risques afin d'adopter une posture appropriée. Le dialogue est alors le levier clé dont dispose une entreprise pour initier ou prolonger une démarche de prévention.

### Objectifs de la sensibilisation

- Comprendre le cadre réglementaire et la logique de prévention des risques psychosociaux (RPS) ;
- Disposer d'outils de détection des risques psychosociaux afin de se rapprocher des interlocuteurs pertinents ;
- Identifier la corrélation entre prévention des RPS et amélioration du bien-être et de la performance organisationnelle.

### Approche technique et pédagogique

- Alternance de travaux en sous-groupe, individuels et collectifs ;
- Ateliers de co-construction d'outils pratiques et opérationnels ;
- Alternance de méthodes pédagogiques (active, démonstrative, interrogative et affirmative) ;
- Etude de cas et pédagogie inversée ;
- Questionnaires d'auto-évaluation.

## Déroulé du programme

### **Introduction de la journée**

Temps de présentation et d'inclusion des participants. Atelier de partage autour des représentations et des perceptions associées aux risques psychosociaux.

### **Module 1 : Comprendre le cadre réglementaire et la logique de prévention des risques psychosociaux (RPS)**

- Expliquer les obligations légales de l'employeur et les principes généraux de prévention inscrits dans le Code du travail concernant la santé physique et mentale des salariés.
- Identifier les causes et les conséquences des RPS sur la santé des collaborateurs et la performance de l'organisation (stress, harcèlement, burn-out)
- Définir les trois types de prévention : primaire, secondaire, tertiaire, ainsi que les leviers d'actions correspondants.

### **Exercice pratique :**

- Atelier brainstorming : en deux sous-groupes : quelles sont les causes des risques psychosociaux et quelles en sont les conséquences ?
- Quiz à propos des dernières actualités et des chiffres associés aux RPS

### **Module 2 : Disposer d'outils de détection des risques psychosociaux afin de se rapprocher des interlocuteurs pertinents**

- Repérer les différents types de RPS et leurs facteurs déclencheurs spécifiques à son entreprise ou à son équipe
- Expliciter la notion de signal faible pour l'analyse et la prise en compte d'une situation à risque
- Le rôle de la communication et du dialogue dans la détection et la prévention des RPS ;
- Clarifier le rôle des différents interlocuteurs en interne et à l'extérieur de la structure dans une démarche de détection et de traitement des risques psychosociaux

### **Exercices pratiques :**

- Atelier pratique : à partir des 6 grandes causes potentielles de RPS, comment est-ce que vous vous positionnez au sein de votre organisation aujourd'hui ? Y a-t-il des actions pragmatiques à mettre en place ?
- Exercice collectif : Lister en interne les interlocuteurs privilégiés en cas de détection d'une situation à risque

### **Module 3 : Identifier la corrélation entre prévention des RPS et amélioration du bien-être et de la performance organisationnelle**

- S'inspirer des travaux d'Yves Clot pour envisager la prévention des risques psychosociaux comme une démarche d'amélioration des conditions de travail
- Comprendre la démarche d'évaluation des risques psychosociaux à l'aide d'outils de mesure qualitatifs et quantitatifs
- Utiliser des actions de prévention qui s'inscrivent dans la mise en place d'un projet QVCT

#### **Exercices pratiques :**

- Atelier collectif : à partir du dispositif « les essentiels QVT », identifier les sujets à risques prioritaires sur lesquels il est possible d'agir. Définir en groupe 3 actions principales à expérimenter.

- Mise en situation : aborder un sujet sensible de difficulté au travail à l'aide d'outils de communication assertive

#### **Fin de formation :**

Tour de table afin d'exprimer son ressenti de la journée. Utilisation d'un outil de photolangage afin d'illustrer sa perception de l'action de formation. Partager les actions et les outils qui seront mis en place à la suite de la formation.

### **Modalités d'évaluation**

- En amont : questionnaire préalable de positionnement et des attentes
- Pendant la formation : mises en situation et questions aux participants (tour de table et QCM / QROQ / vrai-faux)
- En fin de formation : Quiz à propos des connaissances, exercice d'application et questionnaires de satisfaction à chaud

### **Accessibilité**

Nous adaptons nos lieux et notre matériel de formation en fonction des spécificités du public encadré.

## Modalités d'inscription

Inscription via mail : [gestion@unis--vers.com](mailto:gestion@unis--vers.com) ou tél : 09 88 07 28 99

Délais d'accès : nous contacter pour connaître les disponibilités des formateurs pour les sessions en INTRA et des sessions prévues pour les sessions en INTER.

## Contacts

Référent organisme, pédagogique, qualité et handicap :

Benjamin OUIILLIE : [gestion@unis--vers.com](mailto:gestion@unis--vers.com) ou tél : 09 88 07 28 99